

# Les dessous de Paris "Cartes sur table"

(1<sup>re</sup> partie)

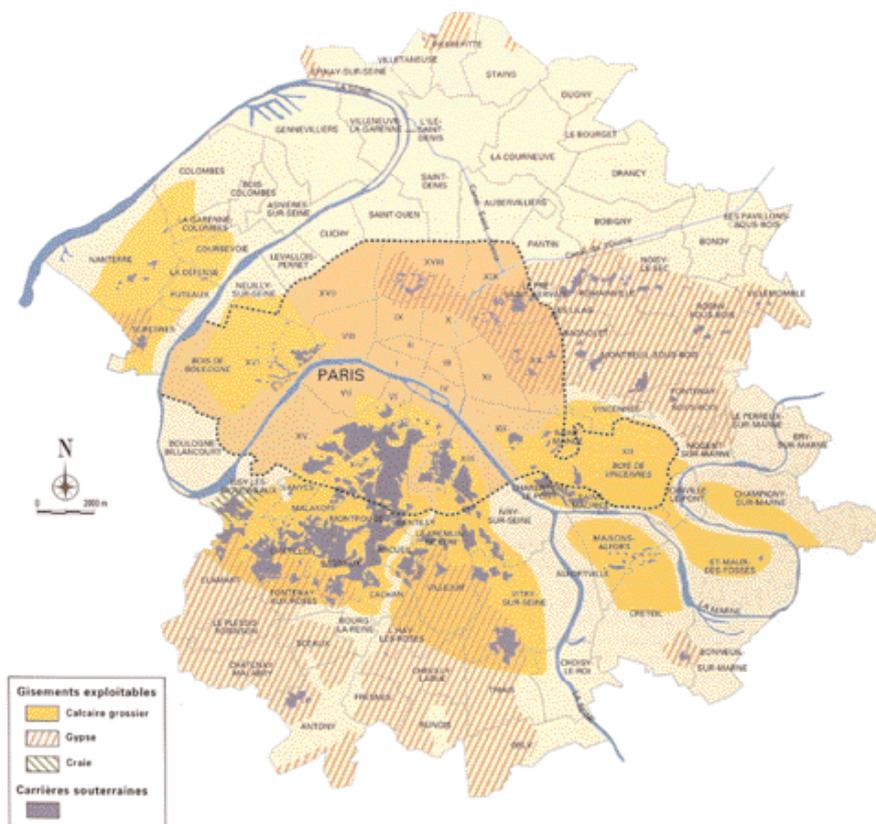
■ Gilles THOMAS

*Sous Paris se trouve un réseau de galeries architecturées dont l'histoire remonte à l'extraction des richesses minérales du sous-sol (aux environs du XIII<sup>e</sup> siècle), mais qui s'est mis en place à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les très nombreuses carrières de calcaire ainsi exploitées souterrainement furent progressivement réunies en trois principaux réseaux unitaires séparés par la Seine et la Bièvre. Pour différentes raisons il fallut en dresser la cartographie la plus précise possible. Depuis quelque temps, le principal réseau est à nouveau fractionné : séparation par isolement des galeries sous l'Observatoire, ensuite celles des Catacombes et de l'hôpital Cochin, de l'hospice Sainte-Anne puis du réservoir Montsouris, etc. Il est bien évidemment indispensable que ces modifications et d'autres liées aux travaux d'urbanisation de surface, soient aussi reportées sur les plans au fur et à mesure de leur exécution afin de maintenir à jour cette cartographie parisienne particulière parce que souterraine, et que nous allons explorer ici.*

## La cartographie souterraine de Paris : une naissance nécessaire mais difficile

L'exploitation des deux principales richesses géologiques de Paris (calcaire = pierre à bâtir ; gypse = pierre à plâtre), ou du moins de ce qui allait devenir Paris, a commencé dès l'époque gallo-romaine. Mais que l'on ne s'y trompe pas, les méthodes d'extraction se faisaient alors à ciel ouvert ; ce n'est qu'à partir de la fin du XII<sup>e</sup> – début du XIII<sup>e</sup> siècle que pour des raisons techniques et économiques les carriers "s'enterrèrent". Ils eurent en effet l'idée de s'enfoncer sous terre pour continuer d'extraire tout en s'affranchissant d'avoir à éliminer les morts-terrains superposés à la couche géologique intéressante, et par la même occasion y laisser la terre végétale utilisable alors pour la culture. Le premier document archivistique connu faisant référence aux carrières souterraines serait la Taille de 1292 qui recense 18 carrières à Paris, ce qui est symptomatique de l'intérêt d'une telle connaissance pour des besoins éminemment fiscaux (en 1300 il n'y aurait plus que neuf carriers).

Autant en surface les diverses propriétés sont aisément identifiables, autant lorsque l'on quitte cet horizon ouvert, il



devient difficile d'identifier les parcelles sous lesquelles on se trouve, d'où l'importance d'avoir à effectuer des levés pour clarifier la situation. Cela évite de se retrouver à creuser sous le terrain du voisin et donc de générer des conflits, quoi que, tant que l'on n'est pas découvert, c'est tout bénéfique, en espérant que cela

devient difficile d'identifier les parcelles sous lesquelles on se trouve, d'où l'importance d'avoir à effectuer des levés pour clarifier la situation. Cela évite de se retrouver à creuser sous le terrain du voisin et donc de générer des conflits, quoi que, tant que l'on n'est pas découvert, c'est tout bénéfique, en espérant que cela

© Atlas du Paris Souterrain

■ ■ ■ (art.2859) : *“Renonciation réciproque à toute action de l'un contre l'autre par Nicolas Lambert, tisserand en toiles, rue Neuve Saint-Victor, et Jacques Locart, charpentier de la grande cognée, même lieu, à raison de la pierre et du moellon qu'ils avaient réciproquement extraits sous la propriété l'un de l'autre”*. Outre ces conflits générant l'obligation de dresser un plan, cette nécessité peut aussi parfois s'avérer indispensable au moment d'une succession.

Cet impératif de dresser une cartographie est aussi apparu lors de travaux de construction d'un certain nombre de monuments, à partir du moment où Paris s'était suffisamment étendu pour venir recouvrir d'anciennes exploitations souterraines ouvertes quelques siècles plus tôt. Ainsi lors de l'édification du couvent (église et cloître) du Val-de-Grâce dévolu aux Bénédictines du Val-Profond (à Bièvres le Chastel), sans la présence à l'esprit de l'existence d'anciennes carrières, ces religieuses auraient très bien pu rejoindre juste-

ment les profondeurs de la capitale. Les maçons Augustin Monnard et Simon de Lespine avaient fait un relevé des travaux à effectuer dans les anciennes carrières sous-jacentes, et l'architecte François Mansart qui avait commencé les travaux à partir de 1645 fut remercié (si les faits s'étaient déroulés après 1914 il aurait même été Limogé !) pour avoir dépensé la quasi-totalité de son enveloppe budgétaire à des travaux de confortations pourtant indispensables pour asseoir les bâtiments à édifier.

Il fut de suite remplacé par Jacques Lemercier, architecte de la Sorbonne, qui poursuivit donc les travaux. Les Capucins furent confrontés au même problème avec leur noviciat (qui deviendra plus tard l'hôpital Cochin) en 1653, puis Claude Perrault (frère de Charles, le fabuliste) en 1672 avec l'Observatoire. Ces travaux de consolidation deviendront généraux et seront réalisés a posteriori sous le bâti parisien à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la création

de l'Inspection des carrières (le 4 avril 1777), la première du nom en France. Devant tant d'exploitations souterraines, le législateur avait bien essayé de mettre un peu d'ordre en essayant d'imposer la réalisation d'une couverture cartographique, mais il s'était trouvé confronté à une réticence manifeste.

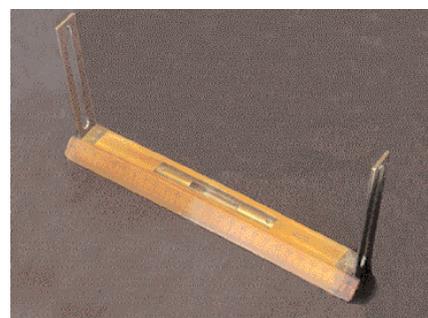
A titre d'exemple, le premier acte que nous prendrons en compte est un arrêt du Conseil d'Etat du Roy, du 9 mars 1633, faisant de par le Roy *“Très expresses inhibitions et défenses de fouiller à 15 toises près des grands chemins, conduits de fontaines et autres ouvrages publics, à peine de punition corporelle et amende arbitraire”*. Etait chargé de la surveillance de l'application de cette ordonnance le Lieutenant général au bailliage de la Varenne du Louvre (le bailliage intervenait dans les délits commis dans les cantons affectés aux chasses royales, et qu'on nommait pour cela *“Plaisirs du Roi”*). Le 29 mars 1754, le Bureau des Finances, après avoir rappelé les dispo-

© Franck Charbonneau



Photo d'un dessin de *“levé à la planchette”*, trouvé sur une paroi des galeries de servitude de l'IDC dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Cet appareil était utilisé pour mesurer les angles, le plan étant dessiné lors du levé, à la main, sur une feuille de papier posée sur la planchette.

Photos de deux alidades prises lors d'une exposition temporaire sur les outils d'arpenteur au Musée des Vieux Métiers à Saint-Laurent de la Plaine (Maine-et-Loire). L'alidade, c'est le *“viseur”* que l'on pose sur un trépied lors du *“levé à la planchette”*. *“C'est le commun sentiment des meilleurs géomètres, que l'usage de la planchette, quand il s'agit de lever des plans d'une longue étendue, soit le meilleur et le plus exact moyen”*, selon un auteur anonyme du XIX<sup>e</sup> siècle.



© Robert Chardon



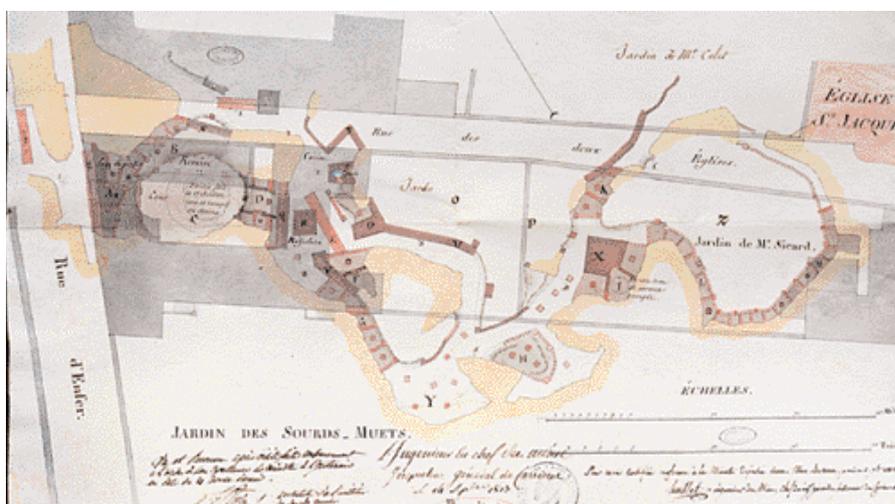
© Robert Chardon



Plan des carrières et des consolidations sous la rue de la Santé, entre le champ des Capucins et le jardin de "l'hôpital vénérien" (actuel hôpital Cochin). Ce levé a été exécuté en l'an 4, sous l'Inspektorat de Bralle.

© Robert Chardon - BN F13 741-742

Plan des carrières sous le jardin des Sourds-muets (angle de la rue de l'Abbé de l'Épée et de la rue St-Jacques), la rue d'Enfer étant l'actuelle rue Henri Barbusse (en 1813, Héricart de Thury était l'Inspecteur général des carrières).



sitions de l'arrêt du 14 mars 1741 (qui faisait aussi défense sous peine d'amende à toute personne d'ouvrir ou d'exploiter aux abords des routes et grands chemins aucune carrière de quelque espèce que ce fût, dans la distance de 30 toises du pied des arbres qui les bordent, ou de 32 toises de l'extrémité de leur largeur, quand ils ne sont pas bordés de plantations), avait ordonné qu'il soit donné un état de toutes les carrières existantes.

Puis le 17 mars 1761 le Bureau avait pris sa seconde ordonnance concernant l'établissement d'un état général des carrières existant dans la banlieue de Paris et du plan de ces carrières "si besoin était". Ce qui n'était toujours pas appliqué puisque par une ordonnance de police de 30 avril 1772, le Bureau des

Finances donnait pour la troisième fois l'ordre de dresser un état général des carrières et d'en lever les plans.

### 1777 : un service est entièrement dédié à la topographie souterraine parisienne

Le 15 septembre 1776, fut alors commis le sieur Antoine Dupont en qualité d'in-

génieur, chargé de surveiller les carrières et fouilles faites dans la banlieue de Paris pour l'extraction de tous matériaux de construction, de constater leur état, et d'en lever les plans. Dupont étant mathématicien et donc maîtrisant la géométrie, ce qui signifie capable de dresser des plans, le Roi en son conseil, ordonna en effet "que toutes les carrières seraient incessamment visitées par le sieur Dupont, ingénieur nommé

© Robert Chardon - BN F13 741-742

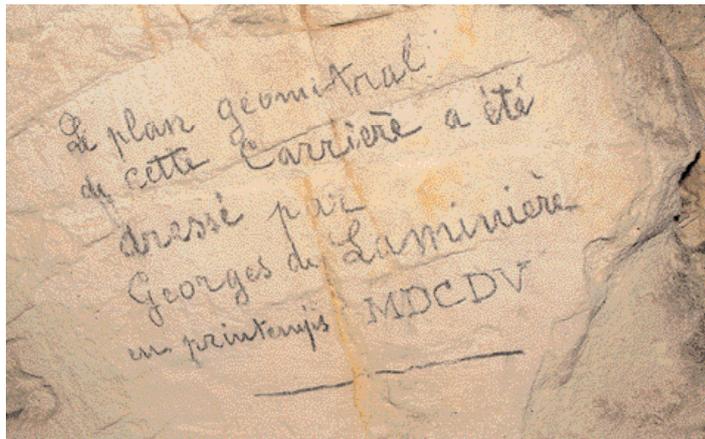
© DR collection particulière



Photo de l'actuel bâtiment de l'Inspection des Carrières, mais à une époque où était encore visible l'inscription "Inspection générale des carrières de Paris et du département de la Seine" qui a été complètement effacée lors d'un ravalement. Cette inscription emblématique n'est plus visible que sur une seule porte d'une servitude de l'IDC.

■ ■ ■ et commis pour prendre connaissance desdites carrières, lever les plans partout où elles s'avanceraient sous les grands chemins, rues, ou maisons de Paris et marquer sur lesdits plans tous les endroits qui manqueraient de soutien et pourraient être en péril". Dupont était en outre autorisé à ouvrir une Ecole de géométrie souterraine "à l'effet de former des élèves qui puissent remplir les mêmes fonctions dans les provinces". Il devait remettre ces plans, rapports et procès-verbaux qu'il dresserait à l'Inspecteur général du pavé de

Paris, lequel, après les avoir visés, devait les adresser au procureur du Roi près le bureau des Finances. Antoine Dupont, professeur de Mathématiques, demeurait alors rue 38 Neuve Saint-Médéric (quartier du Temple), où il "tient chez lui cours de Géométrie, de Physique et de Dessin, et donne tous les dimanches matin des leçons gratuites aux pauvres Ouvriers" (dans le Watin on lit aussi "cours de géométrie, de trigonométrie, de mathématiques et d'hydrographie, par le sieur Dupont"). Par un nouvel arrêté pris par Louis XVI le



© Jean-François Weiss

Inscription visible dans une carrière à Colligis-Crandelain (Aisne) montrant que ce problème de la topographie des carrières souterraines fut récurrent dans toutes les régions sous-minées, et évoquant par-là même l'épopée que furent les premiers levés souterrains, ici au printemps 1905.

4 avril 1777 (qui suspendit l'effet de celui de septembre 1776), fut enfin créée une Commission des carrières composée de MM. Lenoir (lieutenant général de Police) et le Comte d'Angivilliers (directeur des bâtiments du Roi), qui nommèrent Charles-Axel Guillaumot premier "Contrôleur et Inspecteur général en chef des visites et opérations relatives aux carrières de Paris et plaines adjacentes". Celui-ci venait de visiter les carrières du Val-de-Grâce et celles sous l'aqueduc d'Arcueil en présence de deux autres architectes (Soufflot et Brébion) à la demande du comte d'Angivilliers. Il y avait urgence puisque le jour même de sa prise de fonction, à 11h du soir, Guillaumot dut se porter rue d'Enfer, vis-à-vis le Luxembourg, pour indiquer les mesures propres à empêcher la ruine complète d'une maison dont une partie venait de s'effondrer dans une excavation de près de 20 mètres de profondeur. Il devenait plus qu'urgent de dresser le plan le plus précis possible des vides sous-minant Paris ; il y avait en effet "péril imminent dans tout Paris", ce qu'évoquent certains écrits de cette époque. "Avant l'année 1777, les temples, les palais, les maisons d'habitation, et les voies publiques de plusieurs quartiers de Paris et des environs, étaient prêts à s'abîmer dans des gouffres immenses par leur profondeur comme, par leur étendue" dira Guillaumot lui-même dans son "Mémoire sur les travaux ordonnés

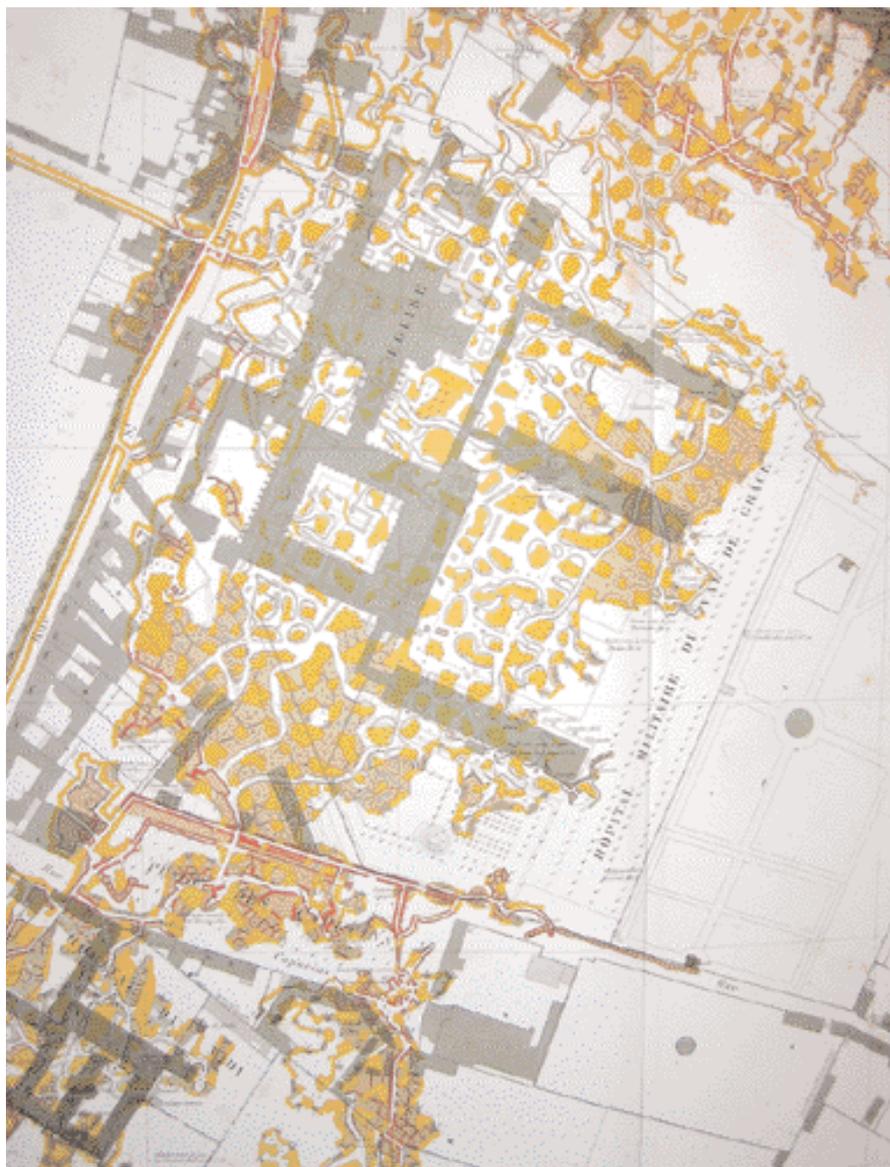


© Robert Chardon

Partie des carrières qui sont sous les maisons de la rue Saint-Jacques. Ce plan a été levé en 1777 par Antoine Dupont, professeur de mathématiques, ayant alors le titre d'"ingénieur du Roy".

dans les carrières sous Paris, et plaines adjacentes” publié en 1797. “*Tout ce qu'on voit en dehors, manque essentiellement dans la terre aux fondements de la ville : de là les concavités effrayantes qui se trouvent aujourd'hui sous les maisons de plusieurs quartiers ; elles portent sur des abîmes. Il ne faudrait pas un choc bien considérable, pour ramener les pierres au point d'où on les a enlevées avec tant d'effort. (...) Que de matière à réflexions, en considérant cette grande ville formée, soutenue par des moyens absolument contraires ! Ces tours, ces clochers, ces voûtes des temples, autant de signes qui disent à l'œil : ce que nous voyons en l'air manque sous nos pieds*”, nous dit Louis Sébastien Mercier. Celui-ci précise même, après avoir visité les carrières de l'Observatoire : “*C'est une ville souterraine, où l'on trouve des rues, des carrefours, des places irrégulières. On regarde au plancher, tantôt bas, tantôt plus élevé ; mais quand on y voit des crevasses, et que l'on réfléchit sur quoi porte le sol d'une partie de cette superbe ville, un frémissement secret vous saisit, et l'on redoute l'action de la force centripète. (...) Et l'on boit, et l'on mange, et l'on dort dans les édifices qui reposent sur cette croûte incertaine*”.

L'Inspection des Carrières (= IDC), dès sa constitution eut donc un triple rôle : rechercher tous les vides issus d'anciennes exploitations souterraines, en dresser la cartographie, et consolider ce qui était sous les voies publiques et bâtiments du roi (pour une simple raison de droit, l'article 552 du code civil stipulant que de la propriété du sol découle celle du sous-sol). Son premier inspecteur, Charles-Axel Guillaumot, avait aussi vu l'intérêt de présenter les travaux de consolidation aux élèves de polytechnique, ainsi que le montre sa lettre datée du 22 floréal an 6 (11 mai 1798) : “*L'inspecteur général des carrières du département de la Seine au ministre de l'intérieur. / Citoyen ministre, je ne vois aucun inconvénient à ce que les élèves de l'école polytechnique prennent connaissance des travaux qui se font pour le soutènement des carrières*



**C'est François Mansart qui, lors des travaux d'édification de l'abbaye du Val-de-Grâce au XVII<sup>e</sup> siècle, se trouva le premier confronté à la présence dans ce secteur de carrières souterraines qu'il fallut lever, travail effectué par les maçons Augustin Monnard et Simon de Lespine en 1645. Devant l'ampleur des consolidations à réaliser au niveau des carrières afin de pouvoir construire au-dessus, Mansart consumma en totalité l'enveloppe budgétaire qui lui avait été allouée pour la construction de l'église, ce qui entraîna sa disgrâce, sa destitution et son remplacement. Plan des carrières du Val-de-Grâce, extrait de "l'Atlas souterrain de la ville de Paris" de Eugène De Fourcy (Paris 1859). (collection particulière)**

*sous Paris. J'y vois au contraire pour moi l'avantage de les soumettre au jugement des instituteurs éclairés de cette école, et de profiter de leur avis, ou d'être honoré de leur approbation. Je vais, en consé-*

*quence, concerter avec ces instituteurs et avec le directeur de cet établissement important, le jour où nous pourrons en faire la visite. / Salut et Respect."*

1 - François Benoit Husset, né le 1<sup>er</sup> mars 1751 à Paris, fut nommé dans le Corps des Mines le 25 mars 1811 ; ce fut peut-être une admission fictive ou bien rétroactive à l'École des Mines, prononcée en 1811 et destinée à le faire entrer dans le Corps.  
Louis Hubert Caly, né le 30 décembre 1756 à Versailles, nommé sous-ingénieur dans le Corps des Mines en 1779, fut titularisé ingénieur à cette même date du 25 mars 1811 ; c'est peut-être aussi le même cas d'admission fictive ou bien rétroactive à l'École des Mines.

■■■ L'IDC se livra à un travail de longue haleine (globalement de 1776 à 1909), pressenti dès l'origine par Guillaumot : *"Le mal des carrières est celui de plusieurs siècles ; il ne peut donc pas être réparé dans un petit nombre d'années. Ni moi, ni mes coopérateurs n'en verront la fin. D'autres auront cet avantage ; mais j'ai lieu de croire que nous leur avons frayé la route, et qu'ils n'auront rien d'essentiel à changer au système que j'ai adopté."* Le réseau de galeries architecturées par ce service (près de 300 km) a de plus été superbement cartographié par les géomètres-topographes de l'Inspection des carrières, et ce dès l'origine, le premier étant Husset <sup>1</sup>, *"ingénieur en chef pour la levée des plans, indications des points et directions pour l'établissement des constructions, et pour celles des percemens (sic) de galeries ; et Caly, son aide et digne second pour les mêmes opérations"*. (on note aussi à la même époque *"Henry, dessinateur au bureau de M. Guillaumot, et Margillière, premier dessinateur au bureau de M. Husset"*).

En 1842 il fut décidé de coordonner les milliers de plans produits par le service des Carrières depuis sa création. L'ouvrage résultant a été réalisé de 1856 à 1859 sous l'impulsion du futur Inspecteur général Eugène Lefébure de Fourcy (qui le sera de 1866 à 1870) ; il ne comptait alors que 17 planches (format 1 m x 0,60) au 1/1000<sup>e</sup>, élaborées à partir de plans-minutes levés sur le terrain à l'échelle du 1/216<sup>e</sup> (correspondant à 4 lignes pour une toise) qui furent assemblés et réduits pour être superposés au cadastre (c'est la première édition d'un plan des carrières souterraines à cette échelle). A cette réalisation, il convient d'ajouter le "plan des Catacombes de Paris dressé par les Géomètres de l'Inspection des carrières sous la direction des Ingénieurs des mines" en 1857, accompagné d'une notice historique et statistique dans la marge (format 40 cm x 25 cm). Ce premier Atlas est de nos jours connu sous la dénomination de "Atlas de Fourcy", mais quand il fut édité, l'Inspecteur général était Charles Louis Ernest de Hennezel d'Ormois (Inspecteur de 1858 à 1865). Entre-temps se déroula l'ins-



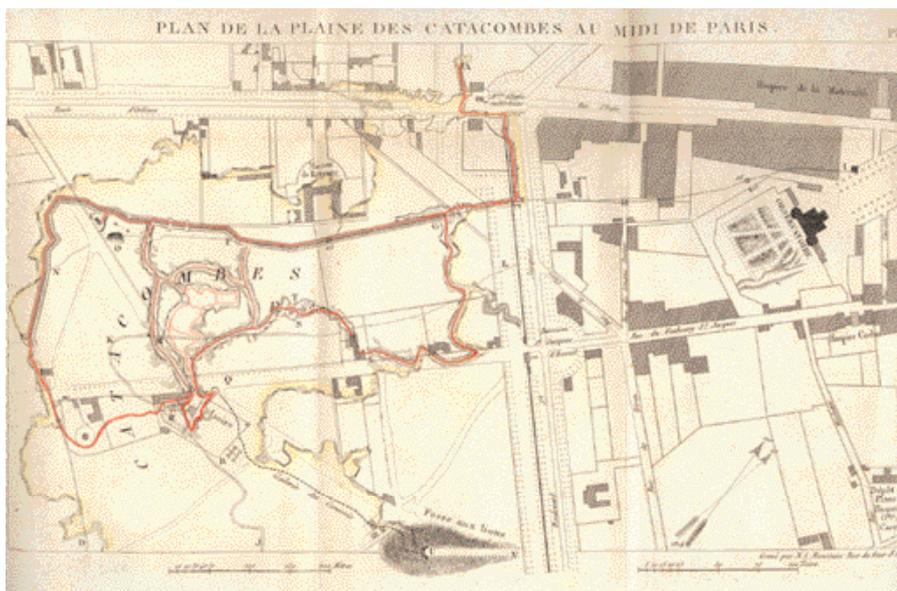
Extrait de "l'Atlas souterrain de la ville de Paris" d'Eugène De Fourcy (Paris 1859) montrant la zone de carrières sous l'hôpital du midi, correspondant au plan de 1777 de Dupont reproduit sur la page 64. (collection particulière)

pectorat de Charles Aimable Alban Judas – du Souich, plus connu sous le simple nom de "du Souich". Cet Atlas *"constitue un véritable tour de force graphique en même temps qu'un bon révélateur du mélange d'angoisse et de fascination exercé par le monde souterrain au XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses formes indécises qui semblent ramper sous les immeubles de la ville. Elles font songer à des cultures de bactéries ou à des vers en passe d'engloutir des quartiers entiers de la capitale. Les craintes suscitées par le souterrain trouvent ici une expression graphique des plus nettes, même si la cartographie a pour fonction de les apprivoiser"*.

## 1871 la Commune : une année noire pour l'administration des carrières

Si l'année 1871 est une année noire pour Paris, elle reste de la même manière et pour les mêmes raisons mémorable dans les annales de la direction de l'Inspection des carrières. L'insurrection, qui éclata le 18 mars,

demeura un événement purement parisien qui ne put s'exporter, la Commune ne demeurant maîtresse de la capitale que pendant soixante-douze jours. Mais ce court laps de temps fut suffisant pour y accumuler des ruines. La colonne Vendôme fut mis à bas ("déboulonnage" dont la responsabilité revint au peintre Courbet ; "démontage" aurions-nous dit de nos jours !) le 26 floréal an 79 (16 mai 1871), prélude à la semaine sanglante du 21-28 mai 1871. Au cours de cette semaine, les Communards se défendirent par un moyen auquel aucune des trois révolutions précédentes n'avait eu recours : l'incendie de la capitale. C'est ainsi que des équipes de pétroliers arrosèrent de liquides inflammables les Tuileries, le petit palais de la Légion d'honneur et celui de la Cour des comptes, la manufacture des Gobelins, des maisons particulières, ainsi que l'Hôtel de Ville et ce pour le plus grand malheur de l'IDC. En effet les archives de l'Inspection avaient été transférées à l'Hôtel de Ville peu de temps auparavant dans le souci louable de les mettre en sécurité. Elles furent totalement détruites dans l'in-



Extrait de "Description des Catacombes de Paris" écrit en 1815 par Héricart de Thury.

Incendie qui ravagea non seulement la bibliothèque municipale installée dans les combles et riche de quatre-vingt mille volumes (dont plusieurs milliers de manuscrits : pas un seul n'en réchappa !), mais aussi les Archives de la Seine. L'ingénieur des mines Descos attaché à l'Inspection générale des carrières de la Seine, entreprit alors de nombreuses et laborieuses recherches pour retrouver dans divers bureaux, quelques expéditions des plans détruits.

Les dernières planches de l'Atlas de Fourcy venaient d'être achevées quand Paris annexa les communes suburbaines le 1<sup>er</sup> janvier 1860. Il avait donc fallu dresser de nouveaux plans correspondant aux voies nouvellement entrées dans le giron parisien, qui étaient encore à l'état de minutes, de même que le report de tous les travaux exécutés entre 1859 et 1871... dont la destruction fut une perte considérable. Un arrêté préfectoral du 24 août 1871 ordonna la reconstitution de la collection des plans et coupes des carrières souterraines de Paris.

Tous les vides et galeries toujours accessibles, furent à nouveau topographiés, les diverses administrations publiques et privées, les architectes, les géomètres, les notaires, les entrepreneurs, toutes personnes pouvant posséder des documents dans leurs archives furent sollicitées. Keller (futur

Inspecteur des carrières, de 1885 à 1896) sera mis à la disposition du préfet de la Seine le 8 mai 1872 pour procéder à la reconstitution du plan souterrain de Paris détruit pendant l'incendie de l'Hôtel de ville. Il resta dans le même temps attaché au service du contrôle de l'exploitation des chemins de fer de l'Est, et n'entra complètement à l'IDC que le 29 octobre 1872 (il y aura une prolongation le 8 novembre 1894).

L'insurrection avait aussi complètement désorganisé ce service. La plupart des agents avaient dû être révoqués, parce qu'ayant pactisé avec la Commune. Et la révolte des ateliers avait rendu des licenciements nécessaires. L'Inspection dut donc se remettre au travail, sans plans, et avec un personnel qu'il fallait pour une bonne part former. De plus, au cours de cette année l'Inspektorat de Jacquot sera interrompu, la période intérimaire étant assurée par Lantillon. Puis Jacquot reprendra son poste d'Inspecteur général, ce qui pour cette raison, rendra son mandat comparable à celui de Guillaumot, puisque lui aussi officia en pointillé, cette caractéristique étant donc propre à ces deux périodes troubles que furent la Terreur et la Commune. ●

## Contact

**Gilles THOMAS**

Technicien à la Mairie de Paris  
gilles.thomas@paris.fr

## Bibliographie

*"Le Watin ; Etat actuel de Paris ou le Provincial à Paris"* éditions datées de 1787 à 1790 ;

*"Paris souterrain"*, par Emile Gérards, édition Garnier Frères © 1908 (réédité en 1991 par DMI) ;

*"Inscriptions et graffiti dans les carrières de Paris"*, étude de Robert Chardon en 1987 (27 pages) ;

*"Recueil d'actes notariés du 16<sup>e</sup> siècle relatifs aux carrières"*, par Daniel Petit, p. 33-42, in "Liaison SEHDACS" n° 9 (1989) ;

*"Carrières souterraines"*. Actes du 2<sup>e</sup> Symposium International sur les Carrières Souterraines qui s'est déroulé à Paris - Meudon du 8 au 13 juillet 1989 (©DMI 1991) ;

*"La Cartographie à l'Exposition Universelle de 1900"*, par Emm. de Margerie et Louis Raveneau (publié par la Librairie Armand Colin) ; extrait des "Annales de Géographie", tome IX, 1900, n° 46 du 15 juillet p. 291-312, et n° 48 du 15 novembre 1900 ;

*"Un Atlas parisien. Le dessus des cartes"*, par Antoine Picon et Jean-Paul Robert (aux éditions Picard 1999) ;

*"Recueil d'actes notariés du XVI<sup>e</sup> siècle relatifs aux carrières"*, par Jean-François Weiss, p.62-126, in "Liaison SEHDACS" n° 16 (2004) ;

*"Les plans de Paris. Histoire d'une capitale"*, par Pierre Pinon et Bertrand Le Boudec (©Le Passage 2004).

## ABSTRACT

*Below Paris exist galleries remaining from the old limestone quarries, which date from the beginning of the XIII<sup>th</sup> century. At the end of the XVIII<sup>th</sup> century, the General Inspection of the Quarries was created to repair and fortify the city streets, as well as to draw up exact maps of the more than 250 km of mysterious tunnels. That official map has now been created but there also exist other maps made by illegal explorers of the catacombs (named "cataphiles") in order to move more easily through the underground streets.*